

| | |
|-------------------------|------------|
| <i>SMQ</i> DR A / 02 | |
| Libéré le 02.09.16 | Visa LB |



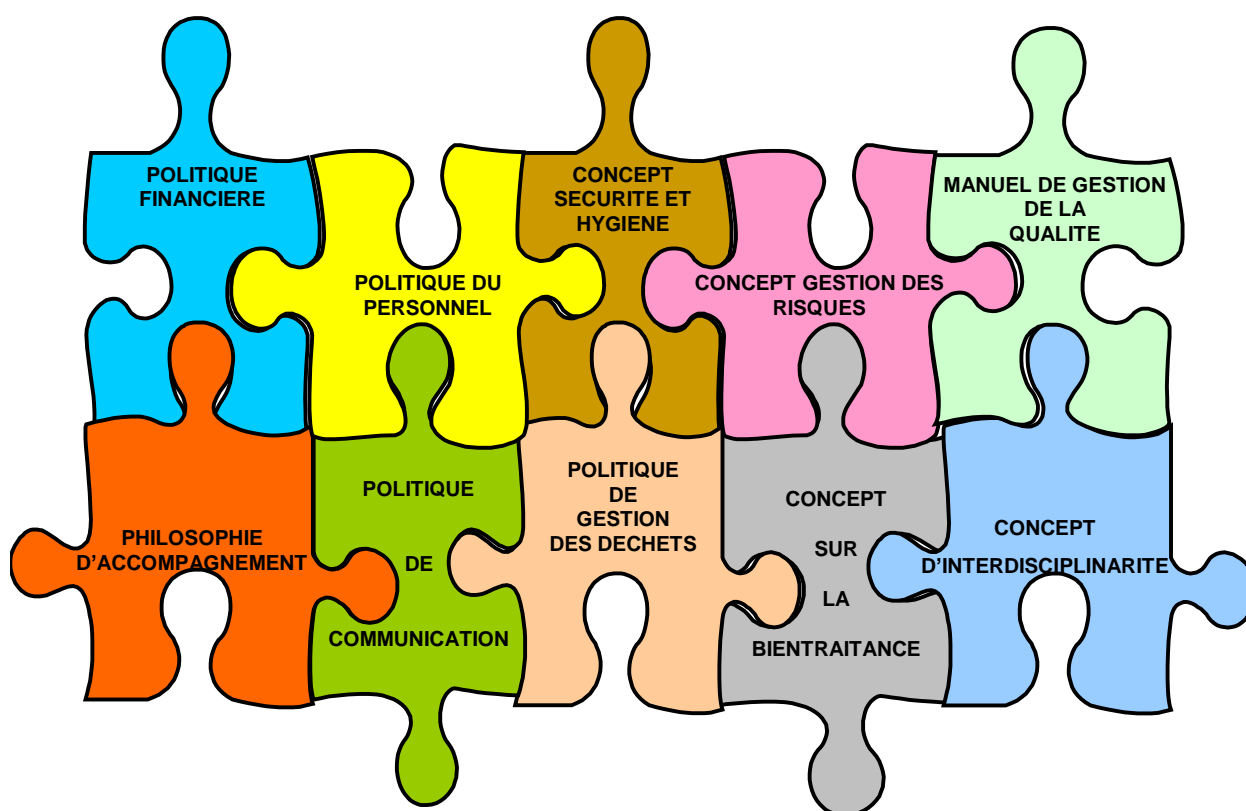
Projet institutionnel

Préambule

Véritable empreinte de l'Association, ce document définit la mission de l'HAGES ainsi que les divers moyens et principes mis en œuvre pour assurer la cohérence et la pertinence des objectifs et des prestations visés.

Il décrit les axes et les valeurs communes qui dessinent les orientations principales et la culture de l'Association, ainsi que les ressources et les moyens mis en œuvre pour réaliser et évaluer les objectifs définis.

Il est composé de sept éléments fondamentaux et complété par dix documents référentiels (DR) mettant en évidence les politiques et les concepts internes propres au fonctionnement de l'HAGES.



Fondamentaux

Le projet institutionnel est composé de sept éléments fondamentaux :

- | | |
|---|--------------------|
| 1. Mission de l'institution | page 4 |
| 2. Orientations | page 4 |
| 3. Valeurs | page 5 |
| 4. Résultats attendus | page 5 |
| 5. Stratégie définie | page 6 |
| 6. Moyens et ressources utilisés | pages 6 à 7 |
| 7. Critères de performance | page 8 |

1. Mission



Habitats et accompagnements des générations seniors (ci-après : HAGES) est une association sans but lucratif, dont la mission est de proposer aux générations seniors diverses solutions d'habitats et d'accompagnements adaptés et évolutifs qui favorisent la meilleure qualité de vie possible et souhaitée.

2. Orientations



Acteur reconnu du réseau médico-social genevois, nous orientons nos prestations et nos ressources autour de sept objectifs principaux :

1. Offrir diverses solutions d'habitats pour seniors confortables, conviviales et sécurisantes qui s'adaptent à leurs besoins et attentes jusqu'à la phase ultime de leur vie.
2. Assurer des prestations d'accompagnements en soins, hôtelières et socio-culturelles évolutives afin de favoriser le maintien de leur intégrité, de leur confort de vie et de leur autonomie.
3. Garantir un accompagnement en soins palliatifs et un confort de vie soulageant les diverses dimensions de la douleur.
4. Intégrer et faire participer la famille et les proches des personnes ainsi que les collectivités et les bénévoles, afin de maintenir les liens familiaux et sociaux.
5. Travailler en interdisciplinarité, quelles que soient les responsabilités et les tâches de chacun, afin de mettre à profit les connaissances et compétences de chaque membre du personnel.
6. Valoriser la cohésion sociale dans une dynamique intergénérationnelle.
7. Collaborer au sein du réseau santé-social et contribuer à la transmission du savoir et des compétences en participant activement à la formation d'étudiants et de stagiaires.

3. Valeurs



Nous apportons un certain nombre de valeurs, exprimées au travers de trois référentiels :

- Regrouper l'ensemble des équipes professionnelles autour de valeurs communes, par le biais d'une « [philosophie d'accompagnement](#) ».
- Adopter une culture du respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité par des comportements et des attitudes adaptés et respectueux, en offrant un bien-être aux personnes et au personnel ainsi qu'un lieu de vie et de travail approprié, dans le cadre d'un « [concept sur la bientraitance](#) ».
- Favoriser l'échange et l'implication des diverses compétences, connaissances et savoir-être du personnel auprès des diverses prestations et activités de l'HAGES, au travers d'un « [concept d'interdisciplinarité](#) ».

4. Résultats attendus

Au travers des prestations qu'elle octroie, l'HAGES entend que les objectifs suivants soient au mieux réalisés :

- Garantir un lieu de vie et de soins confortable, convivial et sécurisant pour l'ensemble des personnes accueillies.
- Veiller à maintenir un degré de compétences adéquat du personnel, tant au niveau de son savoir-faire que de son savoir-être, en offrant les ressources nécessaires et en favorisant leur développement professionnel et personnel en lien avec les objectifs et les besoins de l'HAGES.
- Maintenir l'écoute et le dialogue envers et entre les seniors et le personnel dans un cadre respectueux et convivial.
- Favoriser le lien et la solidarité intergénérationnelle entre les seniors et les jeunes.
- Préserver les liens de l'HAGES avec la collectivité locale afin de favoriser les rapports des seniors avec l'extérieur.
- Equilibrer l'HAGES sur le plan économique, en utilisant les ressources financières et humaines de manière adaptée et réaliste, en respectant les normes légales et les directives imposées.
- Répondre aux exigences des administrations et organes de subvention et de contrôle.

5. Stratégie définie

Afin de parvenir à ces résultats, l'HAGES s'est dotée des diverses stratégies et des outils suivants :

- Evaluer de manière régulière les résultats des diverses activités réalisées dans le cadre d'un Système de Management de la Qualité (SMQ), de type Isonorm, défini par un « [manuel de gestion de la qualité](#) » (MAQ) et exprimé par diverses procédures et divers documents.
- Assurer la pérennité financière de l'HAGES, par le biais de règles et de normes comptables, ainsi que d'une gestion administrative et financière clairement définie, répondant à une « [politique financière](#) ».
- Définir un cadre de gestion des ressources humaines transparent, pour assurer le maintien de personnel compétent et motivé, par le biais d'une « [politique du personnel](#) », qui se réfère à la Convention Collective de Travail (CCT) du secteur.
- Favoriser la diffusion de l'information de manière efficace et pertinente, ceci tant à l'interne qu'à l'externe, par une « [politique de communication](#) ».

- Fixer un cadre de référence pour la prévention des incendies et des accidents ainsi que les normes de sécurité et d'hygiène, en s'appuyant sur un « [concept de sécurité et d'hygiène](#) » et la directive MSST (*Mesures de Sécurité et Santé au Travail*).
- Encourager le recyclage des déchets et la protection de l'environnement par une « [politique de gestion des déchets](#) » et une consommation de produits de proximité.
- Promouvoir une politique de mobilité écoresponsable.

6. Moyens et ressources utilisés



Les moyens et les ressources employés sont principalement les suivants :

Structure et organisation

L'organisation de l'HAGES est notamment exprimée par un organigramme détaillé qui définit clairement sa structure et les responsabilités.

La gouvernance de l'HAGES est assurée par l'Assemblée Générale. Les « statuts de l'HAGES » définissent son rôle et ses compétences. La gestion courante est déléguée à un Comité de gestion.

La Direction générale, représentée par un directeur général et un directeur, est responsable de l'organisation et de la gestion tant administrative, financière que médico-sociale de l'HAGES.

Les cadres assument la responsabilité et la pérennité des prestations de leur service respectif.

Infrastructure

Pour accueillir les seniors, l'HAGES est dotée de différents types d'habitats :

- deux établissements médico-sociaux (EMS) La Vendée et Les Mouilles
- un Habitat évolutif pour seniors (HEPS)
- une Unité d'accueil temporaire de répit (UATR).

Ils sont situés dans la commune de Lancy et propriétés de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées à Lancy.

Compétences

Afin de faire fonctionner de manière professionnelle et adéquate ces structures, l'HAGES bénéficie d'un personnel compétent, qualifié, doté de connaissances et de savoir-faire adaptés à chacun des secteurs suivants :

- La Direction générale pour garantir une cohésion interdisciplinaire autour d'une vision commune.

- Les soins afin d'offrir des accompagnements individualisés et adaptés à l'état de santé.
- L'animation socio-culturelle et la coordination sociale afin d'offrir un accompagnement collectif et/ou individuel.
- L'hôtellerie pour assurer la restauration, l'entretien des locaux, du linge ainsi que les tâches de la logistique.
- L'administration afin d'assurer la gestion administrative et financière de l'HAGES ainsi que celle des dossiers des seniors.
- La gestion des RH, le secrétariat de direction et la qualité pour réaliser les tâches administratives inhérentes.
- Le technique afin d'assurer la maintenance et l'entretien du matériel, des équipements et des infrastructures ainsi que la prévention et la sécurité (MSST).

Une sous-traitance est confiée à une société externe pour la confection de repas variés et équilibrés; pour la gestion des réseaux de télécommunication et des systèmes de sécurité, la maintenance du parc et des applications informatiques; ainsi que pour le traitement du linge plat.

Finances

Le financement de l'HAGES repose sur le paiement des prix de pensions ainsi que des prestations facturées à la personne et aux caisses maladies, complétées par des subventions octroyées par l'Etat.

L'utilisation de ces ressources nécessite toute l'attention et la rigueur requises afin que l'équilibre financier de l'HAGES soit assuré.

Une attention particulière est réalisée sur le respect de l'environnement et les économies d'énergies.

7. Critères de performance



Pour évaluer périodiquement le degré d'atteinte et de satisfaction des résultats attendus, l'HAGES s'est dotée de critères de performance qualitatifs et quantitatifs clairement définis et déclinés dans un « [concept de gestion des risques](#) », fixant deux axes précis :

- Une évaluation régulière des risques, par le biais d'un inventaire et d'une cartographie des risques, établie dans le cadre du Système de Contrôle Interne (SCI), sur la base d'indicateurs précis, soumis pour validation au Comité de l'HAGES.
- Un pilotage des résultats des diverses activités principales réalisées par la mise à jour, principalement mensuelle de tableaux de bord comprenant des indicateurs pertinents sur les divers aspects de l'HAGES.

08.06.2022